



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question écrite n° 69684

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté l'annonce qu'il a faite, le 27 mars 2001, de « propositions pour l'enseignement des langues vivantes au lycée » pour le développement de l'enseignement des langues vivantes dans le système éducatif « l'une de ses priorités », demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser les résultats de sa directive aux recteurs tendant à « surseoir à toute suppression de postes d'enseignants dans les langues où une suppression mettrait en péril le maintien de leur enseignement dans les trois niveaux de classes du lycée ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69684

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6869